

<p>Tél : 01.60.01.03.50 Fax : 01.60.01.03.50 Courriel : ce.0770277h@ac-creteil.fr</p>	<p><input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input checked="" type="checkbox"/> Primaire</p>	<p><input type="checkbox"/> 1^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2^{ème} trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 3^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire</p>	<p>Date : Le 18/06/2019 De 18 H15 à 20H23</p>
---	--	--	---

Présents :

<p>Enseignant(e)s de l'école</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme PETIT ● Mme RODRIGUES ● Mme PICHON ● Mme GUENET ● Mme FOURMON ● Mme ANNETTE ● Mme PORTEFAIX ● Mme FEMY ● Mme FEDELER (RASED) ● Mme LOPES (psy.sco) ● M. ADAM ● Mme LEBRETON ● Mme LECOMTE ● Mme TEULON ● Mme GUYOTON ● Mme RENARD ● Mme ROMELOT ● Mme VASSEUR ● Mme LAGARRIGUE ● Mme RENE ● Mme FALIN
<p>Parents élus</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme VENAISSIN ● Mme GAUDARD ● Mme NESTORET ● Mme LAFON ● Mme JOUNIAUX ● Mme BAYARD ● Mme CHARRIEAU ● Mme CLARUS ● Mme CARON ● Mme DEMIAUTTE ● Mme LOUPIAS ● Mme LAMMERS ● Mme THIVERNY ● Mme AIT-HATRIT ● M. GUASCO
<p>Le maire ou son représentant</p>	<p>● M.PINTURIER (Maire de SAINT-PATHUS) ; Mme FERNANDEZ (Responsable Affaires Scolaires) ; M.JAWORSKI (Responsable SHEJ) ; M.MERLIN (DST)</p>
<p>D.D.E.N</p>	<p>● M. GRAS</p>
<p>Autres membres invités</p>	<p>● Mme TAROT (ATSEM) ● Mme MASSENET (ATSEM) ● Mme OMIEL (ATSEM) ● Mme BAJEUX (ATSEM)</p>
<p>Absent(es)</p>	<p>Absent(es) excusé(es)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● M. PINARD, Inspecteur de l'Education Nationale ● M . GRAS (DDEN)

<p>Président(e) de séance : ADAM Frédéric</p>	<p>Secrétaire de séance : Ingrid LECOMTE</p>
---	--

**ORDRE DU JOUR
du 3^{ème} conseil d'école**

1. Adoption du Procès-Verbal du C.E du vendredi 15 Mars 2019
2. Bilan des prises en charge RASED
3. Effectifs de rentrée et répartitions des classes
4. Rentrée septembre 2019 (fournitures, crédits, organisation)
5. Informatique, TNI, Internet
6. Intervenant sportif dans les écoles

- | | |
|-----|--|
| 7. | Bilans Classes découvertes |
| 8. | Commission de sécurité |
| 9. | Caméra de surveillance (parking enseignants) |
| 10. | Sorties et manifestations |
| 11. | Coopérative/Crédits |
| 12. | Travaux |
| 13. | Commission électorale |

M. Adam ouvre la séance à 18h15.

Avant d'aborder l'ordre du jour, il:

- remercie de leur présence les membres du Conseil d'Ecole;
- présente les excuses des absents;
- annonce que le secrétariat sera assuré par Mme LECOMTE Ingrid,

1/ Adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 15 Mars 2019

Le procès-verbal du Conseil d'école du vendredi 15 mars 2019 est approuvé par les membres du Conseil d'école.

2/ Bilan des prises en charge RASED :

Pour le RASED, constitué de Madame FEDELER (enseignante spécialisée) et Madame LOPES (psychologue scolaire), le bilan est le suivant :

– 28 enfants dans l'école ont bénéficié de l'aide de Madame FEDELER, majoritairement en Français (lecture, maîtrise de la langue).

Madame FEDELER constate une hausse des demandes d'aide en maternelle. Malheureusement, il n'y a pas de maître G sur la circonscription de MEAUX-NORD. Les dossiers MDPH sont en hausse sur l'école.

Pour les parents d'élèves, il est difficile de trouver un orthophoniste ; la demande est très importante et certaines familles attendent deux ans avant une prise en charge.

L'année prochaine, le RASED proposera un nouveau fonctionnement aux enseignantes de l'école.

Un dépliant sera distribué aux familles afin de présenter le RASED et de pouvoir le contacter si besoin.

3/ Effectifs de rentrée et répartition des classes :

Avant d'aborder la constitution des classes et les effectifs, M.ADAM souhaitait remercier mesdames ROMELOT, VASSEUR et MARTEIL pour la qualité de leur remplacement et leur investissement au sein de l'école et également Madame FALIN pour toutes ces années passées à l'école VIVALDI, et son aide apportée aux enfants, notamment ceux en difficultés.

Pour l'année scolaire 2019-2020, contrairement à l'année dernière, aucune mesure de carte scolaire n'a été prononcée sur l'école Antonio VIVALDI, qui reste à 19 classes (7 en maternelle et 12 en élémentaire)

A ce jour, pour l'année scolaire 2019-2020, la situation est la suivante :

- 483 élèves, dont 175 élèves en maternelle et 308 élèves en élémentaire, soit 25,4 élèves de moyenne par classe.
- 51 élèves de Petite Section de Maternelle font leur rentrée et 59 élèves de CM2 quittent l'école pour aller au collège
- 15 élèves de la PS au CM2 seront radiés (déménagement) et 15 nouveaux élèves arrivent sur l'école sur tous niveaux

En ce qui concerne les classes, les effectifs sont les suivants :

- 2 PS (26 élèves + 26 élèves) → Mmes PETIT et RODRIGUES
- 2 MS (25 élèves + 25élèves) → Mmes GUYOTON et PICHON
- 1 MS-GS (24 élèves (10MS + 14 GS)) → Mme LAGARRIGUE
- 2 GS (25 + 25) → Mmes FOURMON et GUENET
- 2 CP (23 + 23) → Mmes LEBRETON et RENE
- 1 CP-CE1 (7+16)) → Mme LECOMTE
- 1 CE1 (26) → Mme ANNETTE
- 1 CE1-CE2 (16+10) → Mme CARPENTIER
- 1 CE2 (28) → Mme RENARD
- 1 CE2-CM1 (20 + 6) → un(e)enseignant(e) pas encore nommé(e)
- 2 CM1 (27 + 26) → Mme TEULON + un(e)enseignant(e) pas encore nommé(e)
- 1 CM1-CM2 (20 + 6) → Mme FEMY
- 2 CM2 (27 + 26) → Mme PORTEFAIX et Mme TIXIER

Les classes à doubles-niveaux ont été constituées en concertation avec les enseignantes du cycle et les élèves ont été répartis en fonction de leur autonomie face au travail.

Les listes de classe seront affichées à partir du 9 Juillet 2019 sur les panneaux extérieurs de l'école. Aucune modification ne pourra être effectuée.

4/ Rentrée septembre 2019 :

Pour cette nouvelle rentrée, le Plan Vigipirate est toujours d'actualité. L'école va faire la demande à M. l'Inspecteur de l'Education Nationale afin qu'il autorise les parents des élèves de Petite Section à rentrer dans l'école uniquement la première semaine. Nous souhaiterions que les familles puissent rentrer dans l'école entre 8h20 et 9h00 pour déposer leur enfant.

Les horaires de rentrée seront affichés sur les panneaux extérieurs de l'école après décision favorable de l'Inspecteur de l'Education Nationale de Meaux-Nord: (8h30 pour la MS, 10h00 pour la PS, 10h30 pour la GS et 8h30 pour toutes les classes en élémentaire). La rentrée pour les élèves s'effectuera le lundi 2 septembre 2019.

Les listes de fournitures seront affichées à partir du lundi 5 juillet 2019 sur les panneaux extérieurs de l'école. L'association de parents d'élèves BEV propose aux familles de faire des commandes groupées avec le prestataire des écoles de SAINT-PATHUS, tout en bénéficiant des réductions. Les fournitures pourraient

même être livrées à domicile.

5/ Informatique / TNI / Internet :

Une réunion s'est tenue à la Mairie de SAINT-PATHUS avec les deux directeurs des écoles de la ville afin de présenter les nouveaux tableaux numériques interactifs. Les écrans feront 65 pouces de diagonale (soit 1m50 de long), 3 stylets seraient fournis (plus de piles), avec port USB et ladybug.

M.PINTURIER : « Les TNI seraient connectés en filaire à internet. Les travaux seront réalisés pendant les vacances. »

Les tableaux blancs seraient laissés à disposition des enseignantes qui seront consultées pour la pose des TNI dans leur classe respective.

Une formation de trois heures sera proposée aux enseignantes de l'école. Une société s'occupera de la maintenance. Enfin, les données et les logiciels déjà présents dans les disques durs seront transférés vers le nouveau matériel.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour cet investissement.

6/ Intervenant sportif dans les écoles :

M. Le Maire a souligné lors du cross l'importance d'un intervenant sportif dans une école.

M.PINTURIER : « En effet, c'est une volonté municipale de garder l'intervenant sportif dans les écoles. Dans beaucoup de communes, l'intervenant disparaît, ce qui ne sera pas le cas à SAINT-PATHUS. »

M.ADAM : « Avez-vous déjà recruté cette personne ? »

M.PINTURIER : « Pas pour l'instant, nous sommes en période de recrutement. Nous espérons que cette personne débute avec les écoles au mois d'octobre, comme son prédécesseur.

7/ Bilan classes découvertes :

Les classes de PS1 de Madame RODRIGUES et la classe de MS-GS de Madame LAGARRIGUE sont parties deux jours au mois de Mai au Palais de Compiègne.

Mme RODRIGUES : « Ce séjour a été extraordinaire ! Les enfants ont vécu une expérience très positive. Ils n'ont pas pleuré durant le séjour et ont bien participé aux activités. Nous remercions la municipalité d'avoir laissé les deux ATSEMs partir avec leur classe. »

Mme PORTEFAIX : « Serait-il possible de partir en classe découverte avec un animateur de la ville comme auparavant ? »

M.PINTURIER : « Le nombre d'animateurs n'est pas suffisant pour qu'un d'entre eux puisse partir ». Cela bouleverserait le fonctionnement du Service Périscolaire ».

Mme PORTEFAIX : « C'est difficile de partir en classe découverte, nous essayons de tirer les prix au plus bas pour les familles »

M.PINTURIER : « La Mairie donne 300 euros pour chaque classe qui part en classe découverte et aide les familles les plus en difficulté par le biais du CCAS. »

M.ADAM : « La subvention de 300 euros par classe n'a pas été versée depuis 2014 »

M.PINTURIER : « Je l'apprends et ne l'explique pas... Je demande qu'il soit consigné dans le Procès-Verbal du Conseil d'Ecole que l'école bénéficiera d'un rattrapage de 300 euros par classe depuis 2014, si cette subvention n'a pas été versée. »

L'équipe enseignante remercie Monsieur Le Maire pour ce geste.

La classe de CM2 B de Madame ANNETTE est partie en Normandie en Juin visiter le Mémorial de Caen et les plages du Débarquement. Tout s'est bien déroulé et les enfants ont été impressionnés par le Site.

Madame TEULON est partie avec ses élèves en Angleterre du 18 au 22 mars 2019. Le voyage a été très bien organisé, les visites se sont enchaînées et les enfants ont pu parler en Anglais. Madame TEULON ajoute qu'elle ne sait pas si elle pourra partir à nouveau à l'étranger car le coût était assez élevé, même si aucun enfant n'a été pénalisé.

Enfin, pour les classes découvertes à GURGY dans l'YONNE, les classes de CE2 B et de CP1 ainsi que les classes de CM2 A, CM1 A, CP/CM2 et CP2 ont passé un très agréable séjour ; les enfants en garderont un excellent souvenir.

8/ Commission de sécurité :

Un pompier de la caserne de SAINT-SOUPPLETS est venu à l'école pour vérifier les équipements. Cette visite a pour but :

- de vérifier si les prescriptions de sécurité sont respectées, notamment si les moyens de secours contre l'incendie ainsi que les appareils d'éclairage de sécurité fonctionnent normalement ;
- d'assurer que les vérifications prévues ont été effectuées, que les installations ou équipements sont établis en conformité avec la réglementation.
- de suggérer des améliorations ou des modifications à apporter aux dispositions et à l'aménagement de l'établissement.

Un exercice incendie a également eu lieu ; les enfants sont sortis en moins de trois minutes.

L'avis est favorable ; il y aura des ajustements à effectuer (vider certains couloirs, retirer quelques dessins dans les cages d'escalier, les réserves devront être rangées et vidées de tout matériel non nécessaire).

Par conséquent, l'équipe enseignante demande si une benne peut être installée dans la cour pendant les vacances (mois d'août) afin de faire un premier tri.

9/ Caméra de surveillance (parking enseignant)

M.ADAM tenait à informer les membres du Conseil d'Ecole que la voiture de Madame VASSEUR a été endommagée sur le parking de l'école entre 8h00 et 8h10 début mars. Etant donné l'endroit du stationnement et l'horaire, il s'agirait sans doute d'un accrochage avec la voiture d'une famille qui dépose son enfant au centre de loisirs le matin et qui ne s'est pas manifestée. Une plainte a été déposée en gendarmerie mais ce jour la caméra de surveillance était hors-service.

M.PINTURIER : Il y a bien une caméra sur le parking, qui n'est pas fictive. J'ai averti le chef de la Police Municipale pour s'assurer quotidiennement que cette caméra ne soit pas en défaut.

10/ Sorties et manifestations :

Pour cette fin d'année, plusieurs sorties et manifestations ont eu lieu et certaines clôtureront l'année scolaire :

- le 21 mars 2019, les CE1 A, CE1 B, CE1-CE2 et les CE2 A sont allés au Cirque FRANCONI à TORCY.
- Le 13 mai 2019, les PS-MS et la MS 5 se sont déplacés à l'Abbaye de CHAALIS
- le 20 mai 2019, les CP2 se sont rendus au Musée de l'Archerie à CREPY-EN-VALOIS
- le 24 mai 2019, les PS2, GS3, GS7 et les CP1 ont visité le Palais de COMPIEGNE.

La boum des maternelles a eu lieu le vendredi 29 mars 2019 à 18h30 et le « Bal de Promo » des CM2 s'est tenu le vendredi 14 juin 2019.

Le cross scolaire s'est déroulé le jeudi 6 juin 2019 et nous remercions la Municipalité pour l'achat des coupes et la présence de la Police Municipale pour filtrer les entrées.

La classe de Madame RENARD a monté un opéra et les enfants ont fait une représentation devant les familles le mardi 11/06/2019.

La kermesse et le spectacle de l'école se dérouleront le vendredi 28 juin et le samedi 29 juin 2019.

Mme VENAISSIN : Le bilan financier de l'association n'est pas très bon et l'année prochaine, nous ne pourrons pas faire autant que les années précédentes. Nous nous concentrerons sur deux ou trois manifestations. (Bal de promo, secourisme...)

M.ADAM : Nous comprenons très bien votre choix et toute l'équipe enseignante vous remercie pour votre investissement au sein de l'école.

11/ Coopérative scolaire - Crédits

M. ADAM présente les comptes :

« Au 18 Juin 2019, la coopérative générale de l'école présente un solde créditeur de 23452,95 euros.

895 euros ont été dépensés pour acheter du nouveau matériel en EPS.

Une sono pour le Cycle 2 et le cycle 3 a coûté 114 euros.

Les médailles pour le cross ont coûté 141 euros. »

Le bilan comptable est distribué aux parents d'élèves pour vérification.

12/ Travaux:

Pour la prochaine rentrée scolaire, outre l'installation des tableaux numériques interactifs, des travaux seront effectués au sein de l'école :

- classe de Madame GUYOTON entièrement repeinte
- peinture dans la salle de motricité (murs, placards...)
- sanitaires refaits à neuf en maternelle (près des PS)
- nouveau mobilier (tables, chaises, armoires) dans la classe de PS1 (Mme RODRIGUES)

Nous remercions la Municipalité pour tous ces investissements au sein de l'école.

12/ Commission électorale:

Afin de préparer les élections de représentants de parents d'élèves du 12 octobre 2019, M.ADAM demande à chacune des deux associations si un représentant de leur groupe serait disponible en début d'année scolaire.

BEV et PCC répondent favorablement à cette demande et nous trouverons ensemble une date pour la mise sous pli et la préparation du matériel de vote

M. ADAM remercie tous les participants pour la bonne tenue de ce conseil et de cette année scolaire en général et clôture la séance à 20h23.